

COMPTE RENDU DE LA REUNION DE CONSEIL DU 22 DECEMBRE 2020

Le mardi 15 décembre 2020 convocation du Conseil Municipal de Ligny en Cambrésis, pour le mardi 22 décembre 2020.

ORDRE DU JOUR

- Révision du montant des attributions de compensation versées par la Communauté de Communes du Caudrésis-Catésis pour l'année 2020
- Questions et informations diverses

Membres présents (13) : Christelle MERIAUX OLIVIER, Virginie BOUDAILLER MARLIER, Aldo MURA, Peggy HEGO, Annie TAISNE, Laurent GUILLAUME, Philippe WANTIEZ, Stéphanie GODARD BOITEL, Cristina PEREIRA DE LIMA, Alexandre MOULIN, Anthony JAUMOTTE, Jean-Michel VERIN, Pascal FOULON,

Membre représenté (5) : Julien LÉONARD qui a donné procuration à Christelle MERIAUX, Sébastien DESSOLLE qui a donné procuration à Philippe WANTIEZ, Thomas LECOMTE qui a donné procuration à Peggy HEGO, Céline RENARD HUART qui a donné procuration à Jean-Michel VERIN, Véronique LAZON qui a donné procuration à Pascal FOULON

Membre absent excusé (1) : Sandrine HORNEZ DHERMIES,

Monsieur Anthony JAUMOTTE est élu secrétaire de séance

Monsieur le Maire interroge le Conseil Municipal sur le procès-verbal de la séance du 10 décembre 2020.

Aucune objection n'étant formulée, le compte-rendu est adopté à l'unanimité.

FIXATION LIBRE DES ATTRIBUTIONS DE COMPENSATION POUR L'ANNÉE 2020

Madame Christelle MERIAUX, Présidente de Séance, donne connaissance aux membres de l'assemblée du rapport de révision libre des attributions de compensation transmis par la Communauté d'Agglomération du Caudrésis-Catésis suite à la validation définitive du rapport de la CLECT (Commission Local d'Evaluation des Charges Transférées).

Vu la loi n°2015-991 du 7 août 2015 portant sur nouvelle organisation territoriale de la République,

Vu le 1^{er} bis du V de l'article 1609 nonies C du code général des impôts,

Vu la délibération 2020/133 de la Communauté d'Agglomération du Caudrésis Catésis fixant le montant des attributions de compensation 2020 suite au rapport de la Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées (CLECT),

Vu la délibération 2020/134 de la Communauté d'Agglomération de Caudrésis-Catésis fixant le montant des attributions de compensation fixé librement,

Considérant le rapport de révision libre des attributions de compensation ci annexé,

Considérant que la révision libre du montant de l'attribution de compensation nécessite une délibération concordante du conseil communautaire, statuant à la majorité des deux tiers, et des conseils municipaux des communes membres intéressées,

Considérant l'ensemble des éléments évoqués ci-avant,

Madame la Présidente de séance, invite le conseil municipal à délibérer sur l'approbation du montant révisé de l'attribution de compensation pour un montant de **283 764,00 euros**

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, des membres présents ou représentés :

- approuve le montant révisé de l'attribution de compensation pour un montant de **283 764,00 euros**

QUESTION DIVERSE

1°) Monsieur Jean-Michel VERIN propose d'adresser un courrier à Monsieur Serge SIMEON, Président de la CA2C et l'adjoint aux travaux pour savoir si ils sont en mesure de nous communiquer un calendrier prévisionnel des travaux de remplacement des ampoules de l'éclairage public par des lampes LED.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20 heures 35.